

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Avis d'Appel d'Offres International N°06/2017
POUR L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VID-
EOSURVEILLANCE POUR LA DIRECTION
GENERALE DES DOUANES

Le Ministère des Finances (Direction Générale des Douanes) se propose de lancer un Appel d'offres International N°06/2017 pour l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance pour la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2017. Les intéressés peuvent contacter la Direction des Affaires Financières de la douane sise au 42, Avenue de Madrid – Tunis pour retirer les cahiers des charges pendant les horaires administratifs officiels et ce contre le paiement d'un montant égal à 400 Dinars non récupérable au titre de l'achat du cahier des charges et ce auprès De Trésorerie Générale de la Tunisie.

Les enveloppes doivent être envoyées au plus tard **le 17 Octobre 2017 à 10h00** par la poste et recommandées ou par rapid-poste sous pli fermé, ou remise directement pendant les horaires administratifs officiels à l'adresse suivante : Direction des Affaires Financières 42, Av de Madrid – Tunis la date et le cachet du bureau d'ordre de la Direction des Affaires Financières des douanes fait foi.

Chacune de l'offre technique et l'offre financière doit être placée dans deux enveloppes séparées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée sans indication du nom du soumissionnaire et indiquant seulement la mention :

NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres International N°06/2017

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME
DE VIDEOSURVEILLANCE POUR LA DIRECTION
GENERALE DES DOUANES

Les enveloppes techniques et financières seront ouvertes dans une séance unique et publique le **17 Octobre 2017 à 10h30**, au siège de la Direction des Affaires Financières, 42 Avenue de Madrid – Tunis 1002 (2ème étage).

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période égale à 120 jours à partir du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Pendant cette période l'offre ne peut pas être ni retirée ni rectifiée.

Toute offre ne contenant pas la caution provisoire sera éliminée.

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Avis d'Appel d'Offres International N°10/2017
POUR L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION D'UN SYSTEME MOBILE
EMBARQUE POUR LES VEHICULES DE
PATROUILLES DE LA GARDE DOUANIERE

Le Ministère des Finances (Direction Générale des Douanes) se propose de lancer un Appel d'offres International N°10/2017 pour l'acquisition et l'installation d'un système mobile embarqué pour les véhicules de patrouilles de la garde douanière de la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2017.

Les intéressés peuvent contacter la Direction des Affaires Financières de la douane sisé au 42, Avenue de Madrid – Tunis pour retirer les cahiers des charges pendant les horaires administratifs officiels et ce contre le paiement d'un montant égal à 400 Dinars non récupérable au titre de l'achat du cahier des charges et ce au prés De Trésorerie Générale de la Tunisie.

Les enveloppes doivent étre envoyées au plus tard **le 20 Octobre 2017 à 10h00** par la poste et recommandées ou par rapid-poste sous pli fermé, ou remise directement pendant les horaires administratifs officiels à l'adresse suivante : Direction des Affaires Financières 42, Av de Madrid – Tunis la date et le cachet du bureau d'ordre de la Direction des Affaires Financières des douanes fait foi.

Chacune de l'offre technique et l'offre financière doit étre placée dans deux enveloppes séparées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée sans indication du nom du soumissionnaire et indiquant seulement la mention:

NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres International N°10/2017
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME
MOBILE EMBARQUE POUR LES VEHICULES
DE PATROUILLES DE LA GARDE DOUANIERE

Les enveloppes techniques et financières seront ouvertes dans une séance unique et publique **le 20 Octobre 2017 à 10h30**, au siège de la Direction des Affaires Financières, 42 Avenue de Madrid – Tunis 1002 (2ème étage).

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période égale à 120 jours à partir du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Pendant cette période l'offre ne peut pas étre ni retirée ni rectifiée. Toute offre ne contenant pas la caution provisoire sera éliminée.